



# INFORMATION



**Référence : BIM-FP 24-019**

**Destinataires :**

Responsables de l'évaluation ou de GeXamine  
Responsables de BIM-FP dans les organismes scolaires  
Conseillers pédagogiques  
Personnel enseignant du programme Soins animaliers

*Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées.*

**Objet : Épreuve retirée temporairement : AEP 4223 Soins animaliers, 223-035, compétence 3 Informations relatives aux animaux, version A**

**Portrait de la situation**

Nous avons dû retirer temporairement l'épreuve mentionnée ci-dessus.

Nous vous recommandons fortement d'éviter d'utiliser cette épreuve pendant les quatre prochains mois. Une notice sera affichée dans GeXamine pour rappeler que cette épreuve est retirée.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Nous regrettons les inconvénients que ce retrait pourrait vous causer. Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos meilleures salutations.

L'équipe BIM-FP  
[bim@grics.ca](mailto:bim@grics.ca)